



Songeons

Envoyé en préfecture le 10/02/2023

Reçu en préfecture le 10/02/2023

Publié le

ID : 060-216006148-20230207-2023_011-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE 

DEPARTEMENT DE L'OISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SONGEONS SEANCE DU 7 FEVRIER 2023

Délibération n° 2023_011

Vu le code général des collectivités territoriales,
L'an deux mille vingt-deux, le mardi 7 février 2023 à 19 heures 30 minutes, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BAGUET, maire.

Présents : Mmes Pascaline HAMONIER, Annick DUPONT, Noémie BERTHE, Sophie FOUCAULT, Dorothée GARNIER, Catherine GAMICHON-NOËL, Mrs Frédéric LANGLOIS, Patrice CAUDRON, Didier DAUBOIN, Philippe PICQUE, Patrick LAURENT, Sylvain CUYER

Absents avec pouvoir : Cédric DEMARCY, donne pouvoir à Jean-Claude BAGUET, Murielle CAILLEUX donne pouvoir à Sylvain CUYER.

Formant la majorité des membres en exercice,

Mme Pascaline HAMONIER a été désignée comme secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES	AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL :	15
	EN EXERCICE :	15
	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION :	15

DATE DE LA CONVOCATION : 31 janvier 2023

Objet de la Délibération : INSTALLATION D'UNE ALARME SUR LE BATIMENT AU 39 ROUTE DE DIEPPE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal l'intérêt d'installer une alarme sur un box du bâtiment communal au 39 route de Dieppe. A la suite de la Tempête du 23 octobre 2022 une partie du matériel des Services Techniques y a été transféré.

Monsieur le Maire présente le devis de la Société Eric Alarme 19 rue des puits à Loueuse pour un montant de : 1 831€00

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le maire à faire installer cette alarme par la Société Eric.alarme.

Pour extrait certifié conforme,
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire
Jean-Claude BAGUET